

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 janvier 2012

Membres présents :

L.PETRY, T.MAALOUF, JP.BERROD, JF LAMONTAGNE, B.GUIGON, JL.FAU, C.GENY, V.KRAFFT C.CRETON, MC.BAZARD, E.BODART, D.MOUGEOT.

Membres excusés :

D.AUDOUY, T.BOUR, L.COLLOT,

Le Président L. PETRY ouvre la séance à 20h45.

1-Approbation du conseil d'administration (CA) du 18 octobre 2011

Le compte rendu du Conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

2-Bilan financier provisoire du congrès des 23 et 24 septembre 2011 :

Le dr Maalouf nous fait part d'un bénéfice d'environ 9000 euros sur le congrès 2011.

- Recettes : 62 430 e, les laboratoires Pfizer n'ont pas encore réglé leur stand.
- Dépenses congrès : 45 637 E. il reste encore une facture d'environ 5 000 euros qui doit arriver et n'a donc pas été réglée.

Les cotisations de cette année ont donc été augmentée pour pouvoir réaliser nos soirées scientifiques et nos ateliers d'angiographie sans demander de participation aux laboratoires. En effet, chaque soirée coûte environ 1500 euros

3- Préparation du congrès 2012 :

- Thème :

Le thème proposé pour le congrès 2012 sera les oedèmes maculaires. Le programme proposé à l'issue du conseil scientifique et le choix des orateurs est approuvé à l'unanimité.

- Modalités pratiques :

- il se tiendra à Villers les_ Nancy au domaine de l'Asnée.
- les repas de midi sont fournis par le domaine de l'Asnée, mais ils sont un peu « rustiques ».
- le repas de gala sera pris au restaurant du Cap Marine, en raison de la proximité des hôtels. Dans ces conditions, la visite du musée lorrain sera facile à réaliser.
- le repas des orateurs reste à définir.
- Les chambres d'hôtel des orateurs sont réservées par le Dr Maalouf, à l'hôtel d'Haussonville (7 chmabres). S'il en manque, des chambres seront réservées à la maison de Myom.
- Le Dr Pétry se charge du cadeau des orateurs. Il est défini entre 200 et 250 E et sera issu des cristalleries de Baccarat.

4- Formation des secrétaires:

- Le Dr Krafft est chargée de renseigner sur la faisabilité au sein de FOCAL et dans quelle mesure c'est légal et comment assurer la rémunération.
- Le Dr Maalouf se renseigne sur la prise en charge de la formation auprès de la faculté.

5- Réunion en soirée :

- Le 21 mars 2012, à la brasserie Flo à Metz. Plusieurs sujets sont proposés : exploration fonctionnelles de la DMLA avec le Dr Quaranta de Lyon et son mari qui est orthoptiste ou surface oculaire par Dr Antoine LABBE

- En juin 2012, le Pr Klein endocrinologue à Nancy et le Pr Georges pourraient faire une conférence sur la prise en charge de la maladie de Basedow. Il sera précédé de l'assemblée générale

- Le Pr Raspiller a demandé de ne rien prévoir le 19 octobre car il a prévu une soirée à Nancy concernant le club d'histoire de l'ophtalmologie.

6- Les ateliers d'angiographies :

Il sera réalisé le 7 mars 2012 à la maison de Myom

7- Questions diverses :

- DPC : Préconisé par l'HAS, il réunira simultanément la FMC et les EPP et sera obligatoire pour tous les médecins hospitaliers et libéraux. Nous attendons le décret d'application avant de demander les autorisations pour le réaliser au sein de FOCAL.
- Site internet : Il serait souhaitable de se renseigner pour établir un paiement sur le site de FOCAL par carte bancaire. Le Dr Lamontagne est chargé de se renseigner. Le Dr Maalouf souhaiterait faire réactualiser le site de FOCAL qui semble un peu vieillot. Il est entré en contact avec un informaticien de la faculté de Médecine qui le réalisera pour beaucoup moins cher que JCD.
- Prochain congrès : le Dr Mougeot demande s'il est possible de délocaliser le congrès à Mondorf les bains., ce qui semble une bonne idée. Il faudrait étudier sa faisabilité. Le Dr Mougeot en est chargé.

La date du prochain CA est fixée le 23 mai 2012 à 20h30 à Nancy au Cap Marine.

La séance est levée à 23h45.

Le Président L. PETRY

La secrétaire générale B. GUIGON